

Compte-rendu de l'atelier citoyen du 27 avril 2023

*Atelier citoyen collaboratif pour l'étude participative de santé des
populations riveraines du bassin industriel de Lacq*

Avril 2023

Benoit SIMON

Directeur Associé

06 83 40 84 62

simon@planetepublique.fr

Riverains et associations : 11 participants

Pour Santé publique France :

Sandrine Coquet, Ingénieure
épidémiologiste, Chargée de projets et
d'expertise en santé publique

Anna Siguier, Chargée d'études
scientifiques en santé publique

Marc Ruello, épidémiologiste, Chargé de
projets scientifiques

Pour Planète Citoyenne

Benoît Simon
Frédéric Dugué

Et

L'objet de cette réunion est de présenter les premiers résultats de la phase test, les difficultés rencontrées par les enquêteurs et les enquêtés afin de réfléchir à l'adaptation du questionnaire.

1. Cadrage des principaux éléments d'avancement de l'enquête

Présentation de Sandrine Coquet

Aujourd'hui, nous sommes au cœur de la phase de réalisation de l'étude, avant son déploiement à l'automne 2023. Pour ce faire, l'autorisation de la CNIL est attendue mi-mai et nous pourrons ensuite signer la convention avec les caisses d'assurance maladies du régime général et agricole. En effet, il est nécessaire de sécuriser le processus afin d'enquêter auprès d'un si grand nombre de personnes.

2. Présentation des résultats de la phase test

Présentation de Marc Ruello

Le phase test a été l'occasion d'éprouver la faisabilité de l'enquête et l'efficacité des méthodes et du matériel d'enquête (différentes modalités d'administration, facilité et durée de passation du questionnaire).

La base annuelle a été choisie pour le tirage au sort des personnes à enquêter lors de la phase test. Pour l'enquête à grande échelle, nous aurons recours à deux bases assurance maladie (CPAM Pau-Pyrénées et MSA Sud Aquitaine).

La passation de l'enquête test s'est faite par le biais de plusieurs modalités :

- sur internet
- avec un enquêteur par téléphone
- avec un enquêteur en face-à-face.

Toutes les personnes tirées au sort ont reçu un courrier postal les invitant à répondre au questionnaire en ligne. En l'absence de réponse, les personnes ont été relancées par un enquêteur par téléphone. Pour les personnes dont le numéro de téléphone n'était pas renseigné, la modalité en face-à-face a été proposée.

La participation a été assez équilibrée au sein des différentes classes d'âges (avec toutefois une participation plus grande chez les plus de 65 ans) et des zones et les objectifs ont été atteints pour les questionnaires administrés par internet et en face-à-face. A contrario, cela a moins bien fonctionné par téléphone, c'est une tendance que l'on observe quelle que soit le type d'enquête. En effet, la longueur du questionnaire ne facilite pas la passation par téléphone, en particulier lorsqu'il y a des réponses multiples. Plusieurs points

d'attention ont été identifiés. Les enquêteurs ont apprécié l'expérience et rapportent avoir été bien accueillis par les enquêtés.

Question : Quel est le profil des enquêteurs ? Ipsos n'a pas d'expérience en enquête participative de santé, or il faudra être capable d'amener les gens à répondre.

- S'agissant des enquêteurs, ils sont issus d'Ipsos, habilités à faire des enquêtes de santé. Ipsos forme à la passation, et les enquêteurs maîtrisent donc les compétences humaines, de neutralité et de rigueur attendues pour ce type d'étude. Pour d'autres études (qualitatives ou mixtes, comme à Fos-sur-Mer), des compétences sociales sont requises, ici elles ne le sont pas. Le face-à-face a été plutôt apprécié par les enquêteurs.

In fine, ce seront les épidémiologistes qui analyseront les données,

Question : Est-ce participatif ? Sur la santé, l'étude de morbidité suffisait.

- L'enquête permettra d'identifier des problématiques de santé qu'on ne peut pas documenter par ailleurs (dans les données déjà existantes dans les registres médico-administratifs).

Retours sur les résultats de l'enquête

Tout d'abord, s'agissant du temps de réponse, celui-ci est conforme à l'estimation (35 minutes) lorsque le questionnaire est rempli par internet mais il peut atteindre jusqu'à 45 minutes lorsque le questionnaire est rempli avec un enquêteur (téléphone ou à domicile), ce qui s'avère trop long.

S'agissant du taux de participation, comme attendu il est légèrement plus important (38 %) dans la zone située à proximité directe des installations industrielles mais cela reste bien équilibré par rapport aux deux autres zones (35 %).

Question : Est-ce que les questions sont bien posées pour faire la différence entre la santé en général et l'impact du bassin industriel ? Il faudra veiller à la bonne formulation des libellés sur internet pour ne pas orienter/créer de la confusion entre santé générale et bassin.

- L'enquête ne demande pas aux enquêtés de lier leurs symptômes ou pathologies à l'activité industrielle du bassin de Lacq, ce seront les analyses qui montreront de potentiels liens de cause à effet. Nous veillerons à ce que les intitulés des questions n'induisent pas en erreur les enquêtés.

Question : Combien de travailleurs ont été tirés au sort ?

- Les travailleurs ne sont pas spécifiquement visés par l'enquête, mais parmi les riverains tirés au sort, une partie travaille également sur le bassin. Il sera possible de les distinguer dans les analyses.

Remarque : Il faudra veiller à toucher un public jeune pour affiner ces analyses, car les personnes âgées ont tendance à davantage souffrir de maladies.

4. Travail en sous-groupes sur l'adaptation du questionnaire

Suite à cette présentation, les participants se sont livrés à un travail d'ajustement du questionnaire afin de pallier les difficultés rencontrées lors de la phase test.

Un groupe a travaillé sur la section dédiée aux indicateurs de santé, le second sur la section dédiée aux expositions environnementales.

3. Mots de conclusion

A la suite de cet atelier se réunira le comité d'appui thématique, dont font partie le Dr. BALASQUE et M. GUILHAMELOU-SEMPE. Le fruit de cet échange fera l'objet d'un retour lors de l'atelier du 25 mai, atelier qui sera consacré à la communication à mener pour le déploiement de l'étude à grande échelle. Santé publique France communiquera également sur le retour de la CNIL.